

# LA LITTÉRATURE DU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE (LES LUMIÈRES)

## I- Généralité :

Le XVIII<sup>e</sup> siècle, appelé le « siècle des Lumières », est le siècle de la pensée, de la raison. Les philosophes développent les idées de liberté et d'égalité.

Ils réfléchissent à de nouveaux systèmes de gouvernement qui remettent progressivement en cause la monarchie absolue. L'œuvre principale des philosophes des Lumières est *l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert*.

### 1- Contexte politique :

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, après la mort de **Louis XIV en 1715**, deux rois se succèdent sur le trône de France :

- Le règne de **Louis XV (1715-1774)** correspond à une période de prospérité. Cependant, mal

conseillé, le roi, surnommé le « Bien-Aimé », se **discrédite** peu à peu auprès des parlements (où s'exerce la justice du royaume), qui contestent de plus en plus les décisions royales. À sa mort, Louis XV laisse à son petit-fils un **royaume affaibli**.

- **Louis XVI** (qui règne de **1774 à 1792**) s'entoure de conseillers compétents, et tente de

résoudre la crise du régime. Cependant, il peine, dès le début de son règne, à imposer les réformes nécessaires pour rétablir les finances du pays.

- La **Révolution française** éclate en **mai 1789** et dure **dix ans**, jusqu'en **novembre 1799**. Elle

bouleverse profondément l'histoire de France, en renversant la monarchie pour mettre en place la première république de l'histoire de France ; elle exporte aussi ses principes d'égalité et de démocratie dans le reste de l'Europe.

### 2- Contexte culturel :

- Le siècle des Lumières est **une période de progrès** dans le domaine de la **science** (travaux de

**Gaspard Monge, d'Antoine de Lavoisier** et du **comte de Buffon**). En particulier, la découverte de la gravitation universelle **en 1687** par **Isaac Newton** ouvre la voie vers une nouvelle perception du monde : l'esprit humain est donc capable de comprendre les lois du **fonctionnement de l'Univers**.

- Les Lumières sont aussi une période de foisonnement de la réflexion humaine : les

**philosophes** (**Voltaire, Rousseau et Montesquieu**, pour ne citer qu'eux) condamnent en particulier les institutions de l'Ancien Régime, dans lesquels l'État est supérieur à l'homme. Par cette **critique de la société et des institutions**, ils se présentent comme les défenseurs de la **tolérance** et du respect des libertés fondamentales.

Le mot « écrivain » prend son sens actuel au cours du **XVIII<sup>e</sup> siècle**, et supplante le terme « auteur » utilisé jusqu'alors. Le siècle des Lumières préfère également l'expression « **belles-lettres** » au mot « littérature ». L'homme de lettres est **un citoyen intellectuel et cosmopolite**, il se soucie du bien moral, du bonheur public, de la modernisation de la société.

Il prend place au cœur de l'**opinion publique** qu'il veut forger, prône une éducation civique, entre, à sa façon, en politique et s'affranchit de ses protecteurs (souvent royaux) car il **vit désormais de sa plume** et assume son métier d'homme de lettres — c'est d'ailleurs à la fin du siècle, grâce au combat de Beaumarchais, que sont reconnus les droits d'auteur.

De **Pierre Bayle** à **Jean-Jacques Rousseau**, en passant par le baron de Montesquieu et Voltaire, le siècle est essentiellement marqué par des **philosophes**. Les idées et les livres circulent davantage, notamment grâce aux sociétés savantes et aux académies. Désormais, **le livre s'institutionnalise** et est prétexte à **développer le sens critique** du lecteur, ses opinions qu'il partage de préférence dans les lieux publics (salons, cabinets de lecture, etc.).

La **censure**, essentiellement religieuse et royale, est encore très présente et tente toujours de s'imposer, mais la soif de liberté et la volonté de diffuser les idées est plus forte : en **août 1789**, l'Assemblée constituante décide que « la libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme : **tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement**, sauf à répondre de l'abus de cette liberté, dans les cas déterminés par la loi ».

La **Constitution** de **1791** précise : « sans que les écrits puissent être soumis à aucune censure ni inspection avant leur publication ». « Métier d'auteur, métier d'oseur. » (Pierre Augustin Caron de Beaumarchais).

## II- La Philosophie des lumières :

Au **XVIII<sup>e</sup> siècle**, dans la lignée de René Descartes, la raison gouverne. Dans leurs écrits, les philosophes du **XVIII<sup>e</sup> siècle** opposent la « **lumière naturelle** », c'est-à-dire la **raison humaine**, à la « lumière surnaturelle », c'est-à-dire la foi, la croyance en Dieu.

Les Lumières c'est :

- la faculté de **comprendre** (l'entendement, sorte de bon sens)
- la faculté de **penser** (la raison) de chaque individu
- une **critique** de certains aspects **de la religion**
- une **remise en cause de la tradition et de l'autorité** : ils condamnent les institutions de l'Ancien Régime, dans lesquels l'État est supérieur à l'homme (monarchie de droit divin)
- un retour à **l'homme en tant qu'individu**
- une **interrogation sur le monde**

- une **aspiration à la liberté** : « être libre, n'avoir que des égaux est la vraie vie, la vie naturelle de l'homme », selon Jean-Jacques Rousseau
- la recherche d'une **nouvelle forme de société**
- la **tolérance** des idées d'autrui.

### 1- Les Salons philosophiques :

Dans les salons littéraires et mondains où la causerie et les bons mots sont toujours de mise, quelques hommes de lettres, philosophes et intellectuels prennent peu à peu une place privilégiée. Les salons se découvrent alors une réelle **vocation philosophique**, où sont menés débats et discussion autour des **idées nouvelles** qu'elles soient religieuses, politiques, philosophiques ou scientifiques. Le **Royaume** de **Mme Geoffrin (1749-1777)** reçoit ainsi un grand nombre de célébrités littéraires et philosophiques, telles que **Diderot, Marivaux, Grimm** ou **Helvétius** qui recherchent « des protecteurs et quelques moyens de fortune », et jouissent de la générosité de leur riche protectrice qui subventionne notamment l'**Encyclopédie**.

### 2- L'Encyclopédie de Diderot et D'Alembert :

L'objectif de l'*Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers* (parue entre **1751** et **1772**), menée par Denis Diderot et Jean Le Rond d'Alembert est de **rassembler les connaissances acquises par l'humanité**. L'Encyclopédie est une **critique des fanatismes** religieux et politiques, et une **apologie de la raison et de la liberté** ; elle a pour but de favoriser la diffusion de la philosophie des Lumières. Denis Diderot a recours à des auteurs connus (le baron Montesquieu, Voltaire, Jean-Jacques Rousseau, le comte de Buffon, le sieur **Dumarsais, Louis Daubenton**) ainsi qu'à des rédacteurs inconnus.

Il s'agit pour **Denis Diderot** de « tout examiner, tout remuer sans exception et sans ménagement ». Il procède à cet effet à une **mise en ordre rationnelle** (encyclopédie « raisonnée ») alphabétique. Il s'appuie sur la classification des facultés et des sciences établie par le philosophe anglais **Francis Bacon**. Nouveauté remarquable, Diderot utilise les « renvois » (« de choses » et « de mots ») pour faire circuler le lecteur à travers cette forêt de connaissances.

### 3- Les Lumières et la Révolution française :

Au **XVIII<sup>e</sup> siècle**, les écrivains philosophes prônent le **triomphe de la raison** contre l'autorité religieuse et politique. Cette effervescence intellectuelle, qui milite pour défendre **l'esprit critique et la liberté**, a joué un rôle considérable dans la Révolution française.

Pendant la période révolutionnaire, beaucoup d'hommes de lettres prennent position, et qu'il s'agisse de **l'abbé Grégoire**, de **Camille Desmoulins**, du marquis de Sade ou des tribuns de la Révolution comme **Danton, Robespierre** ou **Saint-Just**, de quelque bord qu'ils soient (Jacobins ou Girondins ; rationalistes athées, déistes ou catholiques...) et quelle que soit la particularité de leur

pensée, tous les individus qui participent au mouvement révolutionnaire **sont inspirés par les Lumières**.

La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, texte fondamental voté en **août 1789** par l'Assemblée constituante, pose les fondements de nouvelles valeurs et s'inscrit parfaitement dans la démarche progressiste des Lumières.

### III- Les Genres littéraires au XVIII<sup>e</sup> siècle :

#### 1- Le Récit :

Le roman moderne naît véritablement au **XVIII<sup>e</sup> siècle** : il devient en effet à ce moment l'un des moyens d'expression favoris d'une bourgeoisie dont le rôle social est de plus en plus important. Alors que les auteurs du **XVIII<sup>e</sup> siècle** sont soucieux de « faire vrai », ou plutôt **d'« être vrai »**, et présentent leurs ouvrages comme des **documents authentiques** (romans épistolaires présentés comme des recueils de lettres authentiques, autobiographie fictive présentée comme une autobiographie réelle, etc.), certains romanciers comme **Denis Diderot** commencent à dénoncer, au sein du roman lui-même, **le mensonge inhérent à sa nature**.

**Voltaire**, quant à lui, adopte la forme (on pourrait dire le masque) de la fiction, pour exposer sa philosophie. Avec ironie, il montre le souci **de distraire son lecteur tout en l'amenant à réfléchir** sur sa propre relation avec le monde.

#### 2- Le Théâtre :

Au **XVIII<sup>e</sup> siècle**, les auteurs préfèrent à la comédie et à la tragédie classiques des pièces qui reflètent **les travers ou les vertus de l'homme contemporain**, c'est-à-dire le bourgeois. Le théâtre se veut plus réaliste et plus contemporain des êtres et des situations.

Au point de vue de la langue, les vers, jugés trop artificiels, cèdent la place à **la prose**, plus proche de la vie quotidienne. Si l'esprit de la comédie supporte assez bien la modernisation des thèmes et le changement d'époque (comédies de Marivaux et de Beaumarchais), la tragédie laisse pour sa part place au **drame bourgeois**, cette « tragédie domestique et bourgeoise en prose », dont le ***Fils naturel*** de **Denis Diderot** est l'**exemple** le plus abouti.

### 3- La Poésie :

Le siècle des Lumières, siècle de raison, n'est pas un siècle poétique. La poésie s'inscrit dans **la continuité** du siècle précédent et de la poésie classique. Cependant, devant la tourmente révolutionnaire de la fin du siècle, certains poètes se réfugient dans l'intime. C'est le cas notamment d'**André Chénier**, dont les poèmes représentent la manifestation de loin la plus notable de la poésie de son siècle et **annoncent les poètes romantiques** du siècle suivant : Victor Hugo l'a d'ailleurs salué comme le génie « romantique parmi les classiques ».

### 4- La Prose :

Ouvrages politiques, **lettres, dialogues et romans philosophiques**, essais, lettres fictives, discours, **encyclopédie** : les supports de la prose d'idée se diversifient au cours du **XVIII<sup>e</sup> siècle**. Plus ou moins assumés ou « maquillés » pour éviter la censure, la plupart de ces ouvrages ont pour mission de **condamner l'autorité religieuse et étatique**, de **critiquer les mœurs** de leurs contemporains, de **croire en un monde meilleur**, etc. L'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert participe à cette réflexion sur une société moderne, et nombre des idées véhiculées ainsi ont favorisé la Révolution française. Voir aussi Petit récapitulatif : la littérature au **XVIII<sup>e</sup> siècle**.